

**RELEVÉ DE DÉCISIONS
DU CONSEIL PLENIER DE L'UFR D'ANTHROPOLOGIE,
DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCE POLITIQUE
DU MERCREDI 14 MARS 2018**

Présent.es : Antoine BONHOMME, Pauline TEIXEIRA, Michèle CROS, Diane RODET, Dorota DAKOWSKA, Clémence PINEAU, Marion GOLAN, Bertrand RAVON, Montserrat EMPERADOR BADIMON, Leïla MATHIAS, Julien BONDAZ (*points 1 à 3*)

Excusé.es : Mohammed SEFFAHI (procuration donnée à Pauline TEIXEIRA), Alexis LAURENT (procuration donnée à Pauline TEIXEIRA), Ivan BRUNEAU (procuration donnée à Montserrat EMPERADOR BADIMON), Axel GUIOUX (procuration donnée à Michèle CROS), Jean-Hugues DECHAUX (procuration donnée à Bertrand RAVON), Béatrice MAURINES (procuration donnée à Bertrand RAVON)

Invité.es : Reza HADJIKHANI (*uniquement sur le point 1*)

Présidente : David GARIBAY

Secrétaire de séance : Anne Joëlle BOTTEMER

1. Demande de budget rectificatif - en annexe

Approuvée à l'unanimité.

2. Convention de partenariat avec le lycée privé Les Minimes (classe préparatoire aux concours IEP) - en annexe

« Le conseil d'UFR demande aux départements de Science politique et de Sociologie de formuler un avis sur la convention de partenariat avec le lycée privé Les Minimes. Lors du débat en conseil ont été évoquées les 3 principales interrogations suivantes : l'opportunité d'une convention avec un lycée privé pour une classe préparatoire, le fait que ces élèves peuvent dans tous les cas candidater au sein des commissions pédagogiques et la question de la prise en compte du service des enseignant.es ».

Approuvé à l'unanimité.

3. Etudes en France

« Le conseil d'UFR décide que les étudiant.es qui candidatent par la plateforme Etudes en France devront avoir un niveau de français minimum C1 ».

Approuvé à l'unanimité.

4. Convention de partenariat pédagogique relative au Diplôme Universitaire d'Anthropologie et Image Numérique (DUAIN) entre L'Université Lumière - Lyon 2 et l'Ecole Emile Cohl - en annexe

Approuvée à l'unanimité.

5. Convention entre l'Université Lumière Lyon 2 et l'Association Espoir 74 pour la mise en place d'une journée d'intervention et de réflexion des professionnels de terrain animée par Bertrand Ravon - en annexe

Approuvée à l'unanimité.

6. Soutien aux projets des associations étudiantes

« Le conseil d'UFR soutient les initiatives des associations étudiantes et propose un budget annuel à hauteur de 2000 euros (sous réserve de l'approbation des demandes du budget rectificatif). Une information à ce sujet sera faite auprès des associations et des étudiant.es ».

Approuvé à l'unanimité.

Validation de l'attribution d'une subvention à l'association étudiante SPQR (Sciences Politiques Questions Réponses) pour la mise en place d'un concours d'éloquence à hauteur de 500 euros sous réserve que la participation des candidat.es soit faite sur une base paritaire.

Approuvée à l'unanimité.

7. Validation de la modification de la maquette CREOLE (pour régularisation suite à la validation par la CFVU du 09/03/18) - en annexe

Approuvée à l'unanimité.

